

439768-2026 - Wettbewerb

Belgien – Datenspeicherung – Hébergement des serveurs et systèmes de stockage et d'archivage

OJ S 121/2026 26/06/2026

Auftrags- oder Konzessionsbekanntmachung – Standardregelung
Dienstleistungen

1. Beschaffer

1.1. Beschaffer

Offizielle Bezeichnung: Digit'Eaux

E-Mail: philippe.picalausa@digiteaux.be

Rechtsform des Erwerbers: Öffentliches Unternehmen

Tätigkeit des öffentlichen Auftraggebers: Allgemeine öffentliche Verwaltung

2. Verfahren

2.1. Verfahren

Titel: Hébergement des serveurs et systèmes de stockage et d'archivage

Beschreibung: Hébergement des serveurs et systèmes de stockage et d'archivage

Kennung des Verfahrens: aa09e2fe-0ded-41b5-9e62-014accfae494

Interne Kennung: PPP1YF-74/6039/26.102

Verfahrensart: Verhandlungsverfahren mit vorheriger Veröffentlichung eines Aufrufs zum Wettbewerb/Verhandlungsverfahren

Das Verfahren wird beschleunigt: nein

2.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Dienstleistungen

Haupteinstufung (cpv): 72317000 Datenspeicherung

2.1.2. Erfüllungsort

Land, Gliederung (NUTS): Arr. Huy (BE331)

Land: Belgien

2.1.2. Erfüllungsort

Land, Gliederung (NUTS): Arr. Liège (BE332)

Land: Belgien

2.1.2. Erfüllungsort

Land, Gliederung (NUTS): Arr. Verviers — communes francophones (BE335)

Land: Belgien

2.1.2. Erfüllungsort

Land, Gliederung (NUTS): Arr. Waremme (BE334)

Land: Belgien

2.1.2. Erfüllungsort

Land, Gliederung (NUTS): Bezirk Verviers — Deutschsprachige Gemeinschaft (BE336)

Land: Belgien

2.1.2. Erfüllungsort

Land, Gliederung (NUTS): Arr. Huy (BE331)

Land: Belgien

2.1.2. Erfüllungsort

Land, Gliederung (NUTS): Arr. Liège (BE332)

Land: Belgien

2.1.2. Erfüllungsort

Land, Gliederung (NUTS): Arr. Verviers — communes francophones (BE335)

Land: Belgien

2.1.2. Erfüllungsort

Land, Gliederung (NUTS): Arr. Waremme (BE334)

Land: Belgien

2.1.2. Erfüllungsort

Land, Gliederung (NUTS): Bezirk Verviers — Deutschsprachige Gemeinschaft (BE336)

Land: Belgien

2.1.4. Allgemeine Informationen

Rechtsgrundlage:

Richtlinie 2014/24/EU

2.1.6. Ausschlussgründe

Quellen der Ausschlussgründe: Auftragsunterlagen

5. Los

5.1. Los: LOT-0001

Titel: Hébergement des serveurs et systèmes de stockage et d'archivage

Beschreibung: Hébergement des serveurs et systèmes de stockage et d'archivage

Interne Kennung: 26.102_1

5.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Dienstleistungen

Haupteinstufung (cpv): 72500000 Datenverarbeitungsdienste

Zusätzliche Einstufung (cpv): 72514000 Verwaltung von Computeranlagen, 72514100

Anlagenverwaltung per Computer

Optionen:

Beschreibung der Optionen: Options exigées (voir csc)

5.1.2. Erfüllungsort

Land, Gliederung (NUTS): Arr. Huy (BE331)

Land: Belgien

5.1.2. Erfüllungsort

Land, Gliederung (NUTS): Arr. Liège (BE332)

Land: Belgien

5.1.2. Erfüllungsort

Land, Gliederung (NUTS): Arr. Verviers — communes francophones (BE335)

Land: Belgien

5.1.2. Erfüllungsort

Land, Gliederung (NUTS): Arr. Waremme (BE334)

Land: Belgien

5.1.2. Erfüllungsort

Land, Gliederung (NUTS): Bezirk Verviers — Deutschsprachige Gemeinschaft (BE336)

Land: Belgien

5.1.3. Geschätzte Dauer

Laufzeit: 54 Monate

5.1.4. Verlängerung

Maximale Verlängerungen: 3

Weitere Informationen zur Verlängerung: Le marché comporte trois reconductions. Le marché a une durée totale estimée de 54 mois à compter du lendemain de la notification de la conclusion du marché, répartie comme suit : - Période (éventuelle) de migration depuis les anciens centres de données vers les nouveaux (3 mois – marché de base) - Utilisation du centre de donnée : 12 mois (marché de base), reconductible tacitement 3 fois 12 mois ; - Période (éventuelle) de migration depuis les centres de données visées par le présent marché vers les nouveaux (3 mois – dernière reconduction) Le pouvoir adjudicateur a la possibilité de résilier le marché tenant compte d'un délai de renon de minimum 90 jours de calendrier avant la fin du marché de base ou d'une reconduction ultérieure. Un renon doit toujours être communiqué par lettre recommandée. En cas de non-reconduction du marché, l'attributaire ne pourra exiger aucun dédommagement. Cette durée accrue se justifie principalement par la nécessité de garantir une exploitation stable et sécurisée des infrastructures d'hébergement ainsi que par les contraintes inhérentes aux opérations de migration des données et systèmes. Le présent marché prévoit en effet une période de migration en début de contrat, destinée au transfert des infrastructures et des données depuis les centres de données actuellement utilisés vers ceux mis à disposition par l'adjudicataire, ainsi qu'une période de migration en fin de contrat destinée à permettre le transfert des données et services vers le futur prestataire ou vers toute autre solution retenue par le pouvoir adjudicateur. Ces périodes de transition constituent des phases techniques particulièrement sensibles, nécessitant la mobilisation de ressources importantes et présentant des risques accrus en matière de continuité de service, de disponibilité des données, d'intégrité des informations et de cybersécurité. En effet, toute opération de migration ou de déplacement d'infrastructures et de données implique, par nature, un niveau de risque supérieur à celui rencontré dans le cadre d'une exploitation courante et stabilisée. Si les périodes de migration devaient être intégrées dans une durée maximale de quarante-huit mois (« durée habituelle d'un marché »), la durée effective d'exploitation des infrastructures serait réduite d'autant. Une partie significative de la période contractuelle serait alors consacrée à des opérations de transition plutôt qu'à l'utilisation effective des services faisant l'objet du marché. Une telle situation conduirait à augmenter artificiellement la fréquence des opérations de migration et, par conséquent, la fréquence d'exposition du pouvoir adjudicateur aux risques associés à ces opérations. Elle engendrerait également une charge organisationnelle et technique supplémentaire tant pour le pouvoir adjudicateur que pour les opérateurs économiques concernés, sans bénéfice opérationnel particulier. L'extension de la durée totale estimée du marché à cinquante-quatre mois permet dès lors de préserver une durée effective d'exploitation de quarante-huit mois des infrastructures hébergées, tout en intégrant, en dehors de cette période d'utilisation, les phases de migration entrante et sortante nécessaires à la bonne exécution du marché. Cette approche garantit un équilibre proportionné entre la mise en concurrence régulière du marché et la nécessité d'assurer la stabilité, la sécurité et la continuité des services informatiques concernés.

5.1.6. Allgemeine Informationen

Vorbehaltene Teilnahme:

Teilnahme ist nicht vorbehalten.

Die Namen und beruflichen Qualifikationen des zur Auftragsausführung eingesetzten Personals sind anzugeben: Nicht erforderlich

Auftragsvergabeprojekt nicht aus EU-Mitteln finanziert

Die Beschaffung fällt unter das Übereinkommen über das öffentliche Beschaffungswesen: ja

5.1.9. Eignungskriterien

Quellen der Auswahlkriterien: Bekanntmachung

Kriterium: Referenzen zu bestimmten Dienstleistungen

Beschreibung des Auswahlkriteriums: Références similaires Niveau(x) minimal(aux): Pour être sélectionné, le soumissionnaire doit disposer au minimum de 3 références similaires (hébergement de serveurs et système de stockage et d'archivage) d'un montant annuel minimum de 100.000 €. Ces références similaires doivent avoir été exécutées au cours des trois dernières années (2023, 2024 et 2025). Cette liste reprendra le nom du client et les coordonnées ainsi que le montant de chiffre d'affaires réalisé avec chacun d'entre eux. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de prendre contact avec ces clients afin de s'assurer de la bonne exécution desdites prestations.

Kriterium: Studien-, technische und Forschungseinrichtungen

Beschreibung des Auswahlkriteriums: Infrastructure d'hébergement Niveau(x) minimal(aux): Pour être sélectionné, le soumissionnaire doit mettre à disposition deux datacenters situés à minimum 30km de distance l'un de l'autre et accessibles en 1h30 en voiture (trajet calculé hors heures de pointe, entre 10h00 et 16h00) à compter du site du pouvoir adjudicateur de Couillet. Cela se justifie par la nécessité, pour le pouvoir adjudicateur, de pouvoir intervenir immédiatement en cas de problèmes rencontrés par les serveurs et autres systèmes de stockage hébergés

Kriterium: Zertifikate von Qualitätskontrollinstituten

Beschreibung des Auswahlkriteriums: Certificat ISO 27001 Niveau(x) minimal(aux): Pour être sélectionné, le soumissionnaire doit disposer d'un certificat ISO 27001 en cours de validité et couvrant les datacenters visés par le critère de sélection "Infrastructure d'hébergement". A noter qu'en cas d'attribution du marché au soumissionnaire, ce certificat devra être maintenu valide pendant toute la durée du marché.

Kriterium: Andere wirtschaftliche oder finanzielle Anforderungen

Beschreibung des Auswahlkriteriums: II.8.1 DUME L'opérateur économique produit le Document unique de marché européen (annexe 3), qui consiste en une déclaration sur l'honneur propre actualisée et qui est acceptée par le pouvoir adjudicateur à titre de preuve a priori en lieu et place des documents ou certificats délivrés par des autorités publiques ou des tiers pour confirmer que l'opérateur économique concerné: 1. ne se trouve pas dans l'une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016; 2. répond aux critères de sélection applicables qui ont été établis conformément à l'article 71 de la loi du 17 juin 2016; Pour rappel, l'absence de DUME est considérée par la réglementation comme une irrégularité substantielle, entraînant l'écartement de l'offre concernée. Marche à suivre pour compléter le DUME : - Rendez-vous sur le site <https://dume.publicprocurement.be>, et choisissez votre langue. - A la question 'Qui êtes-vous', répondez 'Je suis un opérateur économique'. - A la question 'Quelle action souhaitez-vous effectuer ?', répondez 'Générer

réponse'. - Complétez votre pays et cliquez sur suivant. - Parcourez le formulaire et répondez aux questions des parties 'Procédure' et 'Exclusions'. - Pour la partie 'Sélection', à la question 'Souhaitez-vous utiliser les critères de sélection A à D ?' répondez non. Dans ce cas, il vous est demandé une indication globale pour les critères de sélection. - Précisez si vous satisfaites à tous les critères de sélection exigés. - Après avoir complété l'entièreté du formulaire, cliquez sur 'Aperçu' en bas de page. Vous arrivez sur votre DUME complété que vous pouvez télécharger au format PDF et/ou xml pour être fourni électroniquement avec votre offre. Les opérateurs économiques peuvent réutiliser un DUME qui a déjà été utilisé dans une procédure antérieure, à condition qu'ils confirment que les informations qui y figurent sont toujours valables.

II.8.2 Situation juridique du soumissionnaire (motifs d'exclusion) Dans son offre, le soumissionnaire reprend impérativement le DUME (dûment rempli), par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure. La vérification de l'absence de dettes sociales et fiscales et l'absence de situation de faillite (ou assimilée) s'effectue par le Pouvoir adjudicateur via la consultation (i) de l'application TELEMARC (DIGIFLOW) pour les soumissionnaires belges ou employant du personnel assujéti à l'ONSS (ii) ou, pour les autres soumissionnaires, de tout autre banque de données similaire référencée dans leur DUME. En l'absence de banque de données similaire disponible gratuitement pour le Pouvoir adjudicateur, les soumissionnaires seront invités à transmettre les attestations correspondantes, datant de moins de 3 mois. L'adjudicataire pressenti sera en outre invité à transmettre dans les 10 jours ouvrables un extrait de casier judiciaire, datant de moins de 3 mois (ou du document assimilé pour les soumissionnaires étrangers), qui devra être fourni : - pour le soumissionnaire agissant individuellement : o s'il s'agit d'une personne morale : § celui de la société § et de chaque personne physique détenant un pouvoir de représentation, de décision et/ou de contrôle au sein du soumissionnaire ; à cette fin le soumissionnaire joint déjà à son offre la liste des personnes visées par la présente disposition (voir annexe 4) o s'il s'agit d'une personne physique, le sien propre ; - pour chaque membre du groupement si le soumissionnaire est un groupement sans personnalité juridique (suivant le même principe que repris ci-dessus, pour chaque membre du groupement) ; - pour chaque tiers dont le soumissionnaire se prévaut pour répondre à la sélection qualitative. Les soumissionnaires sont invités à reprendre ces documents directement dans leur offre s'ils en disposent.

Informationen über die zweite Phase eines zweiphasigen Verfahrens:

Mindestzahl der zur zweiten Phase des Verfahrens einzuladenden Bewerber: 3

Der Erwerber behält sich das Recht vor, den Auftrag aufgrund der ursprünglichen Angebote ohne weitere Verhandlungen zu vergeben

5.1.10. Zuschlagskriterien

Kriterium:

Art: Kosten

Beschreibung: Prix

Kategorie des Gewicht-Zuschlagskriteriums: Gewichtung (Punkte, genau)

Zuschlagskriterium — Zahl: 45

Kriterium:

Art: Qualität

Beschreibung: Infrastructure certifiée

Kategorie des Gewicht-Zuschlagskriteriums: Gewichtung (Punkte, genau)

Zuschlagskriterium — Zahl: 25

Kriterium:

Art: Qualität

Beschreibung: Qualité technique de la solution proposée

Kategorie des Gewicht-Zuschlagskriteriums: Gewichtung (Punkte, genau)

Zuschlagskriterium — Zahl: 30

5.1.11. Auftragsunterlagen

Internetadresse der Auftragsunterlagen: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/74/1YF/2026>

5.1.12. Bedingungen für die Auftragsvergabe**Bedingungen für die Einreichung:**

Elektronische Einreichung: Erforderlich

Adresse für die Einreichung: <https://www.publicprocurement.be>

Sprachen, in denen Angebote oder Teilnahmeanträge eingereicht werden können: Französisch

Elektronischer Katalog: Nicht zulässig

Varianten: Nicht zulässig

Beschreibung der finanziellen Sicherheit: Cautionnement (5 % d'une partie du marché; voir CCH)

Frist für den Eingang der Teilnahmeanträge: 28/07/2026 09:30:00 (UTC+02:00)

Osteuropäische Zeit, Mitteleuropäische Sommerzeit

Auftragsbedingungen:

Die Auftragsausführung muss im Rahmen von Programmen für geschützte

Beschäftigungsverhältnisse erfolgen: Nein

Elektronische Rechnungsstellung: Erforderlich

Aufträge werden elektronisch erteilt: nein

Zahlungen werden elektronisch geleistet: nein

5.1.15. Techniken**Rahmenvereinbarung:**

Keine Rahmenvereinbarung

Informationen über das dynamische Beschaffungssystem:

Kein dynamisches Beschaffungssystem

5.1.16. Weitere Informationen, Schlichtung und Nachprüfung

Überprüfungsstelle: Tribunal de première instance de Liège-division Verviers

Informationen über die Überprüfungsfristen: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Tribunal de première instance de Liège-division Verviers

Organisation, die zusätzliche Informationen über das Vergabeverfahren bereitstellt: Digit'Eaux

Organisation, die weitere Informationen für die Nachprüfungsverfahren bereitstellt: Tribunal de première instance de Liège-division Verviers

Organisation, die Teilnahmeanträge entgegennimmt: Digit'Eaux

8. Organisationen

8.1. ORG-0001

Offizielle Bezeichnung: Digit'Eaux

Registrierungsnummer: BE0794.566.590

Postanschrift: Rue des Ecoles 17

Stadt: Verviers

Postleitzahl: 4800

Land, Gliederung (NUTS): Arr. Huy (BE331)

Land: Belgien
Kontaktperson: Philippe Picalausa
E-Mail: philippe.picalausa@digiteaux.be
Telefon: +32 87260900
Internetadresse: <http://www.digiteaux.be/>

Rollen dieser Organisation:

Beschaffer

Organisation, die zusätzliche Informationen über das Vergabeverfahren bereitstellt

Organisation, die Teilnahmeanträge entgegennimmt

8.1. ORG-0002

Offizielle Bezeichnung: Tribunal de première instance de Liège-division Verviers

Registrierungsnummer: BE 0308357753

Postanschrift: Rue du tribunal 4

Stadt: Verviers

Postleitzahl: 4000

Land, Gliederung (NUTS): Arr. Liège (BE332)

Land: Belgien

E-Mail: infra.roj@just.fgov.be

Telefon: +32 25087111

Rollen dieser Organisation:

Überprüfungsstelle

Organisation, die weitere Informationen für die Nachprüfungsverfahren bereitstellt

8.1. ORG-0003

Offizielle Bezeichnung: 3P - Aanbieder van diensten / Prestataire de services

Registrierungsnummer: BE 0475.480.736

Stadt: Antwerpen / Anvers

Postleitzahl: 2000

Land, Gliederung (NUTS): Arr. Antwerpen (BE211)

Land: Belgien

E-Mail: info@3p.eu

Telefon: +32 3 294 30 51

Rollen dieser Organisation:

Beschaffungsdienstleister

8.1. ORG-0004

Offizielle Bezeichnung: FPS Policy and Support

Registrierungsnummer: BE 0671.516.647

Stadt: Brussels

Postleitzahl: 1000

Land, Gliederung (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Land: Belgien

E-Mail: e.proc@publicprocurement.be

Telefon: +32 2 740 80 00

Rollen dieser Organisation:

TED eSender

Informationen zur Bekanntmachung

Kennung/Fassung der Bekanntmachung: 43f919f4-fa62-43e2-8404-63a627fa95b1 - 01

Formulartyp: Wettbewerb

Art der Bekanntmachung: Auftrags- oder Konzessionsbekanntmachung – Standardregelung

Unterart der Bekanntmachung: 16

Datum der Übermittlung der Bekanntmachung: 24/06/2026 00:00:00 (UTC+02:00)

Osteuropäische Zeit, Mitteleuropäische Sommerzeit

Bekanntmachung — eSender-Übermittlungsdatum: 24/06/2026 00:00:00 (UTC+02:00)

Osteuropäische Zeit, Mitteleuropäische Sommerzeit

Sprachen, in denen diese Bekanntmachung offiziell verfügbar ist: Französisch

Veröffentlichungsnummer der Bekanntmachung: 439768-2026

ABl. S – Nummer der Ausgabe: 121/2026

Datum der Veröffentlichung: 26/06/2026